



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements

Question écrite n° 68014

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur l'insuffisance manifeste des structures d'accueil des personnes handicapées dans le département du Gard. Aujourd'hui, les structures existantes y fonctionnent en sureffectif permanent, avec toutes les conséquences et tous les dysfonctionnements graves que cela génère. Dans le département du Gard, 600 enfants et plus de 400 adultes sont hors structure ou ne peuvent bénéficier d'aucune prise en charge que ce soit (médico-sociale, scolaire...). L'effort consenti reste insuffisant : 25 créations de places, pour plus de 600 enfants en attente. De plus, l'évolution démographique creuse davantage le retard. L'annonce du président de la République était pourtant ambitieuse - 160 places par semaine ; compte tenu des 45 000 personnes en attente de prise en charge, il faudrait une quinzaine d'années pour rattraper le retard... En conséquence, il le prie de bien vouloir lui indiquer quelles sont les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68014

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2005, page 6241